



Taux d'administration

L'héliotropisme de la fonction publique territoriale

On peut pourtant douter que les besoins administratifs de la population soient plus importants dans les régions où il y a plus de soleil...



©Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Un rapport annexé au projet de loi de finances publie chaque année les "taux d'administration" (rapports entre le nombre de fonctionnaire et le nombre d'habitants) par

région et par département pour chacune des trois fonctions publiques (État, collectivités territoriales et hôpitaux).

S'agissant de la fonction publique territoriale, le taux d'administration moyen est de 26 agents pour 1 000 habitants en 2020, mais cette moyenne masque d'importants écarts selon les zones géographiques.

Le taux d'administration par les collectivités locales est considérablement plus élevé dans les DOM (37 agents pour 1 000 habitants). En métropole, la Corse se distingue également avec un taux de 36. Hors DOM et Corse, l'écart est de presque 50 % entre la région la plus pourvue en fonctionnaires locaux, Provence-Alpes-Côte-d'Azur (31), et la région la moins pourvue, Grand Est (21).

Clivage nord/sud marqué

La répartition de la fonction publique territoriale est marquée par son héliotropisme : les huit régions les plus administrées sont au sud (les quatre régions ultramarines, la Corse, PACA, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine).

Les écarts entre départements sont bien plus importants. Hors DOM et Corse, le rapport est de plus que deux à un entre celui où le taux d'administration est le plus élevé, les Landes (35 agents pour 1 000 habitants), et celui où il est le plus faible, l'Ain (17). Les cinq départements qui ont le taux le plus élevé sont les Landes, Paris, les Alpes-Maritimes, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Ceux qui ont le taux le plus faible sont l'Ain, la Haute-Saône, le Haut-Rhin, l'Oise et le Bas-Rhin.

"Les cinq départements qui ont le taux le plus élevé sont les Landes, Paris, les Alpes-Maritimes, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Ceux qui ont le taux le plus faible sont l'Ain, la Haute-Saône, le Haut-Rhin, l'Oise et le Bas-Rhin"

Une étude de France Stratégie de 2019 note cependant que la répartition des emplois "locaux" des collectivités territoriales (c'est-à-dire hors services centraux des régions et départements) est plus homogène au niveau de la zone d'emploi. Une analyse économétrique présentée dans cette étude montre que les taux d'administration sont surtout déterminés par la taille de l'agglomération principale de la zone d'emploi, sa richesse et un clivage entre le nord et le sud de la France (Paris étant mis à part).

Le taux d'administration est certes un indicateur fruste de l'adéquation des emplois publics aux besoins de la population, mais il a l'avantage d'être mesuré avec précision et d'être rapidement disponible. Il permet au moins de se poser des questions telles que la suivante : les besoins de la population sont-ils plus importants dans les régions où il y a plus de soleil (ce qui pourrait justifier un taux d'administration plus élevé) ? Je ne suis pas sûr que la réponse soit positive et j'appelle à lancer des études plus approfondies pour expliquer ce clivage Nord-Sud.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalte.

A lire également